



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 22 septembre 2015

Présents :

M. Gabriel Fournier- maire

MM Patrick Leflaive, Thierry Bellang, Mme Frédérique Panouillot, adjoints

MM Mmes Françoise Bidalot, Patrick Dévigne, Michel Hojlo, Didier Duriaux, Astrid François, Jean Luc Gaume, Marie Chantal Latour, David Masson, Sylvie Mian, Valérie Rousseaux, conseillers

Absents : Mme Marlène Gasser

Procurations : néant

Secrétaire de séance : Valérie Rousseaux

Ordre du jour :

- I - Pôle santé : présentation par Maître LEHANNEUR des différentes formes juridiques dans le cadre d'acquisition et/ou location
- II - Compte-rendu diagnostic APAVE portant sur les bâtiments communaux
- III - Compte-rendu de la commission travaux après la visite du bâtiment de l'ancienne poste et de ses annexes
- IV - Questions diverses

I – Pôle Santé

- **Réunion préalable avec l'architecte le 21/09**
- **Présentation des esquisses du bureau d'architectes BARREAU**

➤ **Présentation de Me LEHANNEUR du montage juridique**

- Si 1 achat sur le bien, pluralité de propriétaires, avec bâtiment non divisible au niveau juridique => montage d'une copropriété
- Découpage immeuble : parties communes / parties privatives (privées ou communales) :
 - Charges de copropriété
 - Syndicat à créer
- Dans le cadre d'une copropriété, recours à un géomètre expert pour évaluer les différents modules dans le bâtiment pôle santé
 - Le géomètre effectue le découpage avec document (découpage + règlement de copropriété)
- Diagnostics possibles :
 - techniques à réaliser avant-vente (amiante, performances énergétiques si achat (à noter diagnostic plus alléger pour locataires)
 - bâtiment > 15ans : diagnostic supplémentaire « état apparent du clos et du couvert »
- Vente des lots ensuite
- **Vente classique** avec avis préalable des domaines (estimation des domaines datant de 2014)
- **Contrat de bail professionnel** pour les locataires + états des lieux
- **Réglementation : garantie d'achèvement du vendeur** (cautionnement bancaire) si vente avant achèvement des travaux
- **Estimation finale du prix de vente du m² d'ici novembre**
- **Prochaine rencontre avec les futurs acquéreurs/locataires le lundi 26/10 à 19h (avec présence architecte, notaire, conseil) en mairie**
- Solutions possibles :
 - Si acquéreurs : vente en plateau ou vente produit fini
 - Si locataires : produit fini

II – Accessibilité des ERP de la commune

- **Compte-rendu du diagnostic APAVE**
- **Mairie et Pôle santé : accessibilité incluse dans leur rénovation**
 - le conseil municipal à 14 voix Pour (1 Absent):
 - prend connaissance de la proposition de contrat simplifié de maîtrise d'œuvre transmise par le cabinet DEDANS DEHORS de Dijon pour les travaux de mise en accessibilité de la mairie (et rénovation intérieure) - le montant forfaitaire s'élève à 14 953.50 € HT
 - demande un re-chiffrage de ce contrat compte tenu de la suppression du parking mairie route de Pommard.
- **Aides : subventions**
 - DETR
 - Conseil général
 - Village Avenir (Cœur de Village)
 - Communauté d'agglomération BCS
- **Planification à envisager sur 6 ans**
- **Si subvention**
 - Obligation réalisation des travaux dans les 2 ans qui suivent
 - Obligation fin des travaux 4 ans maxi après le début des travaux
- **Détails des subventions**
 - Bâtiment scolaire 35 à 50%
 - Mairie 20 à 40%
 - Eglise / Salle des fêtes 20 à 30%
- **Dépôt des dossiers le 15/12**
 - Priorité : mairie et groupe scolaire
 - Autres domaines : église / salles des fêtes / salles des sports
- **Expédition des choix du conseil : Le conseil donne quitus au maire pour l'envoi de la demande d'approbation d'un agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap) dès le 23/09**
- **Le conseil vote 14 voix Pour (1 Absent) pour l'engagement des travaux de tous les dossiers (dont mairie accessibilité y compris) et accepte la proposition fournie d'étalement (voir annexe)**
- **Le conseil vote 14 voix Pour (1 Absent) pour solliciter le NCT (Nouveau Conseil au Territoire) de la DTT pour effectuer un DCE (Dossier de Consultation des Entreprises)**
- **La commission travaux va suivre le dossier**
 - **rencontre prévue le mardi 06/10/15 à 18h30**

III – Compte-rendu commission travaux de l'ancienne poste

➤ REZ-DE-CHAUSSEE

- Rédaction du bail commercial « Commune de Bligny-lès-Beaune/ Color Coiffure » par Me LEHANNEUR
 - Date départ du bail : 1^{er} octobre 2015
 - Dénomination activité : COIFFURE
 - *Bien loué défini, environ 60m², état plateau*
 - *Etat des lieux fait par Me LAMBERT*
 - *Etat récapitulatif de l'ensemble des charges du locataire*

- **Délibération du conseil quant à la lecture du bail :**
 - **Le conseil vote à 14 voix Pour (1 Absent) pour le bail lu par Me LEHANNEUR**

➤ Etage et dépendances, commission travaux du 29/08

- Avis de la commission
 - Appartement 70m² à rafraîchir
 - Employés de la commune sollicités
 - Possibilité : créer un nouvel appartement (annexe/duplex) à l'étage de 38m²
 - Devis à faire pour estimations travaux

- **Le conseil vote 14 voix Pour (1 Absent) pour la rénovation de l'appartement existant de 70m² (inclure une chaudière)**

IV – Questions diverses

- **Le lundi 05/10 18h30 rencontre au caveau municipal pour la remise des documents concernant les morts de Bligny Les Beaune pour la France**
- **Demande de prêt de la salle des fêtes de l'AMF** à l'occasion de leur Assemblée générale les samedi 9 octobre 2016 ou 15 octobre 2016 :
 - **Le conseil vote 14 voix Pour (1 absent) pour le prêt gratuit de la salle des fêtes**
- **Le maire a présenté au conseil à l'ensemble du conseil municipal les rapports annuels de la CABCS 2014 relatifs aux services publics :**
 - Assainissement / Eau potable / Collecte des ordures ménagères
 - Baignade naturelle de Montagny-lès-Beaune / Etangs d'Or de Merceuil – Tailly
- **Etat des sommes dues par GrDF**
 - Au titre de l'occupation provisoire du domaine public communal par les chantiers de travaux réalisés sur les réseaux de distribution de gaz pour l'année 2015
 - 660 mètres de canalisations à raison de 0.35 €/m soit un montant de 386 €
- **Logements communaux**
 - Etat des lieux à prévoir suite départ locataire Mme PERDRIER
- **Repas des anciens le 11/11/15**
 - **Le conseil municipal acte pour l'âge minimum de 70ans (14 voix Pour, 1 Absent)**
 - Demande des menus à BELLOT
 - Colis fournis aux personnes absentes au repas
 - Animation par l'équipe de C.DEVIGNE
- **Remerciement concernant la prise d'initiative de Flore Horizon concernant les coupes de branches (dont Grande rue de Curtil) suite à la tempête**
- **Tour de table**
 - Travaux du Mont Poulain terminés
 - **Le maire sensibilise la population à respecter la signalisation sur l'ensemble de la commune, notamment la vitesse et les sens interdits, des contrôles pourront être mis en place**
 - Rappel signalisation rue de la Croix Blanche (signalisation sols, ...)
- **Délibération pour la vente des mares/sous-mares :**
 - **Le conseil vote (14 voix Pour, 1 Absent) pour la vente des mares/sous-mares à une entreprise**

Prochain conseil municipal le 27 octobre à 19h